

Labellisation « Territoire Engagé pour la nature » Témoignage de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

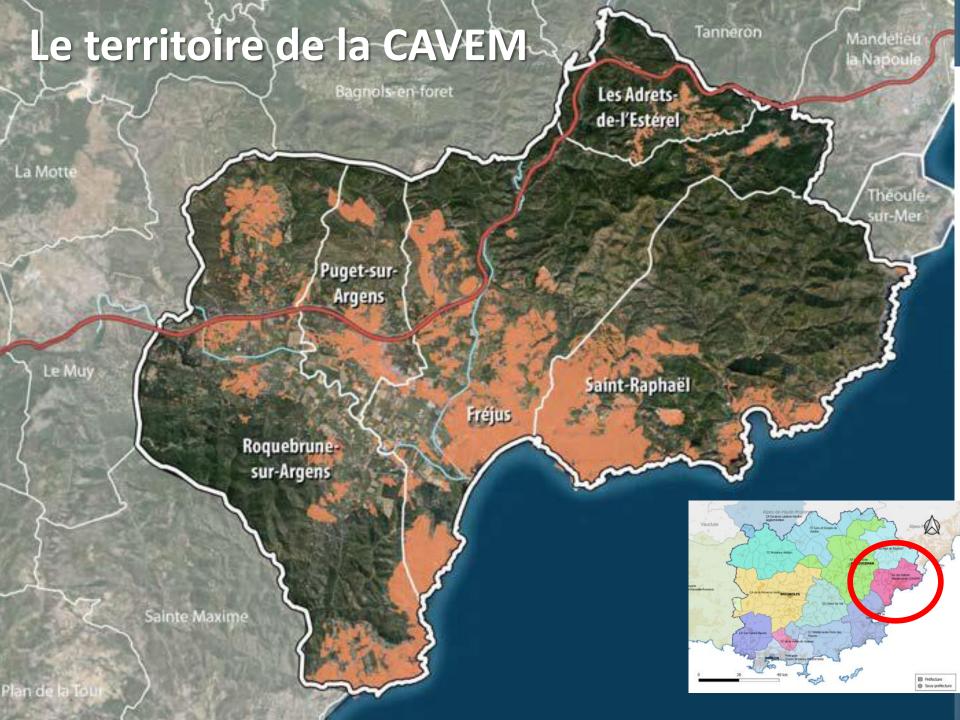
Christian BESSERER – Vice-Président délégué à l'environnement et au développement durable

Yves JACOB, Chef du service Biodiversité - Direction environnement & développement durable











Le territoire de la CAVEM

- 5 communes : Les Adrets de l'Estérel Fréjus Puget sur Argens Roquebrune-sur-Argens Saint-Raphaël
- Créée le 1er janvier 2013
- 115 000 habitants (10,5% de la population varoise)
- 357 km2 dont plus des 2/3 sont constitués d'espaces

naturels et agricoles



Le territoire de la CAVEM

- 51 km de littoral
- 23 400 ha de forêt
- Près de 170 exploitations agricoles 7 filières
- Très vulnérable : risque inondation / incendie / submersion marine
- Très riche: 6 sites N2000 2 sites classés 1 zone humide d'importance internationale – 1 Opération Grand Site (Estérel) en cours



Des compétences dans 25 champs d'actions

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire -Schéma de Cohérence Territoriale
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Gestion des milieux aquatiques et prévention

- Équipements sportifs et d'intérêt communautaire
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Équipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal et parc de stationnement
- Aménagement numérique du territoire
- Promotion Touristique du Territoire par le numérique
- Voiries d'intérêt communautaire
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie
- Création et gestion de la Maison de l'Estérel
- Gestion des eaux pluviales urbaines



La Direction environnement et développement durable

- Service Lutte contre les nuisibles : 10 agents
 - Démoustication préventive et curative
 - Lutte collective contre le charançon rouge du palmier
 - Lutte préventive et curative contre la processionnaire du pin
 - Chantiers environnementaux et renfort Services Techniques CAVEM, (basse saison)



- Service Eco-mobilisation durable : 2 agents
 - Elaboration et animation du PCAET
 - Eco-mobilisation de l'EPCI et de ses agents
 - Rapport annuel situation en matière de développement durable

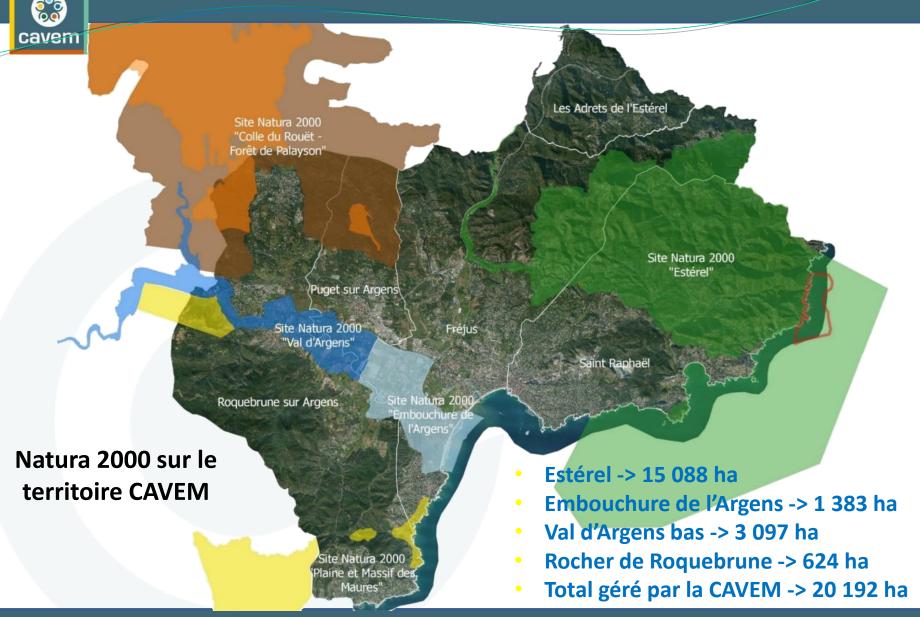




La Direction environnement et développement durable

- Service Biodiversité: 11 agents
 - Animation de sites Natura 2000
 - Gestion des Etangs de Villepey (zone humide littorale remarquable, propriété du Conservatoire du littoral)
 - Observatoire Marin : coordination des actions milieu marin mutualisation des projets et mise en place d'une stratégie de gestion du milieu marin harmonisée à l'échelle des 51km de trait de côte de ses 3 communes littorales.
 - Accompagnement des plans, programmes et projets en situation d'interaction avec la biodiversité (espèces protégées ou habitats naturels)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE





La candidature au label : pourquoi ?

Valorisation et meilleure visibilité de toutes les actions conduites au sein de la direction EDD.



Volonté affirmée d'agir de façon concertée avec les autres services ou partenaires extérieurs afin d'intégrer de la façon la plus logique et naturelle possible, la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets conduits au sein de l'EPCI.



Quels engagements principaux?

- Rédiger, à l'issue des 3 années de labellisation, un rapport détaillé sur la situation en matière de biodiversité, sur le modèle du rapport DD
- Dresser l'état d'avancement et de progression pour chacun des 21 critères du questionnaire de candidature.



- Projets montés avec les enseignants
- Sensibilisation via des demandes directes des responsables d'établissements :
 - Primaire, Collège, Lycée, BTS Thématiques liés aux espèces N2000 En classe ou sur site
- Depuis 2017, les projets sont montés via la méthode d'investigations de l'éducation nationale :
 - Projet de convention pour les 3 circonscriptions Educ. Nat. présentes sur la CAVEM





 Sensibilisation du grand public et des scolaires via des manifestations nationales (Journées mondiales des zones humides – Fête de la nature – Nuit internationale des chauves-souris – Fête de la science)







- Sensibilisation des jeunes publics sur le terrain, dans le cadre scolaire ou extra scolaire.
 - Chantiers participatifs (BTS GPN)
 - Bourse au permis

Arrachage d'espèces invasives Petits aménagements





Diverses actions pour un large public









PLANETE CAVEM – animations labellisées « Fête de la science 2019 :

Organisation d'ateliers pédagogiques et de sorties en mer avec le Sea Explorer (catamaran de découverte, d'initiation, d'éducation et d'apprentissage en mer et à terre) pour 180 élèves.



Eveil à la citoyenneté environnementale

En 2019 accompagnement de 3 aires marines éducatives, créées à l'initiative d'enseignants Ces 3 AME ont toutes été labellisées en 2020









Quels apports positifs de la labellisation?

- Une meilleure visibilité des actions conduites
- Une ouverture à la biodiversité de certaines politiques publiques (ex Politique de la ville)
- Un cadre de référence pour la communication sur certaines actions de l'EPCI et de ses communes membres
- Au delà des engagements pris au départ, la possibilité de bien valoriser de nouvelles actions non prévues initialement



La dimension politique de la labellisation

Avis de C. BESSERER - Vice Président délégué à l'environnement et au développement durable



Le + en 2020 : 2 Pontes de tortues caouannes





Merci de votre attention



